


Intitulé de la formation **CACES® R486 – Conduite en sécurité de nacelles** (PEMP)
 Catégorie B - Formation de base

Domaine Qualité, santé et sécurité au travail – Conduite en sécurité des engins Version 01/2023

Éligible CPF Non Oui 
 Code RS : 5082

 **Objectifs**

Objectif de la formation

Conduite en sécurité de nacelles et obtention du CACES

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Apporter les compétences nécessaires à la conduite des nacelles de type B en situation de travail,
- Transmettre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires aux nacelles de type B,
- Communiquer les informations relatives aux risques liés à son utilisation,
- Permettre de maîtriser les moyens et méthodes permettant de prévenir ces risques.

Compétences évaluées en termes de

- **Connaissances générales** Citer les rôles et responsabilités du constructeur/de l'employeur/du conducteur.
Identifier les acteurs en prévention et les types de PEMP
- **Technologies et stabilité des PEMP** Identifier les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation
Identifier les postes de commande, les organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle
Comprendre la stabilité des PEMP
- **Exploitation des PEMP** Identifier les risques et les moyens permettant de les prévenir
- **Entretien** Détecter les principales anomalies
- **Prise de poste et mise en service** Vérifier la présence et la validité des documents réglementaires et savoir les exploiter
Procéder à une vérification visuelle,
Vérifier le bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité accessibles
Evaluer les conditions météorologiques
- **Adéquation** Vérifier l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer
Identifier les risques liés à la zone d'évolution
- **Mise en place Conduite Manœuvre** Spécifique à chaque catégorie de nacelles 1B
Baliser la zone d'intervention / Déployer les stabilisateurs / Régler l'horizontalité de la PEMP
Replier les stabilisateurs / Effectuer les manœuvres / Comprendre et exécuter les gestes de commandement / Savoir réagir à un signal d'alerte / Positionner la PEMP à un emplacement précis / Positionner la PEMP le long d'une paroi plane verticale / Positionner la plate-forme sous ou au-dessus d'une paroi plane horizontale/Positionner la plateforme dans un espace limité/Effectuer les manœuvres de secours.
Spécifique à chaque catégorie de nacelles 3B
Adapter sa conduite aux conditions de circulation / Effectuer les manœuvres / Regarder en arrière avant de reculer / Utiliser correctement l'avertisseur sonore / Respecter les règles et panneaux de circulation / Comprendre et exécuter les gestes de commandement / Savoir réagir à un signal d'alerte / Positionner la PEMP à un emplacement précis / Circuler plate-forme en position haute, dans le sens de la marche, en marche avant /arrière, en ligne droite / en virages / Circuler plate-forme en position haute, dans le sens inverse de la marche, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virages. Circuler plate-forme en position haute orientée perpendiculairement au sens de marche, en marche avant / arrière, en ligne droite / en virages. Positionner la PEMP le long d'une paroi plane verticale. Déplacer la plate-forme le long d'une paroi plane verticale / Positionner la PEMP sous ou



 Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET** : 000 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau** : 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail** : fpc@campus12avenue.fr **Web** : www.campus12avenue.fr

Programme de formation

au-dessus d'une paroi plane horizontale / Déplacer la plate-forme sous ou au-dessus d'une paroi plane horizontale. Positionner la plate-forme dans un espace limité/ Effectuer les manœuvres de secours

- Chargement et déchargement sur un porte engin (3B uniquement)
Chargement de la PEMP
Préparation au transport
Préparation de l'arrimage
Déchargement de la PEMP
- Fin de poste et maintenance
Mettre la PEMP en position hors-service
Réaliser les opérations de maintenance journalière
Rendre compte des anomalies relevées



Durée : 3 j de formation
soit **21h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : 3 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Salariés de l'entreprise utilisant des plates-formes élévatrices mobiles de personnel – PEMP de type B



Prérequis et niveau d'entrée

- Etre âgé de plus de 18 ans et être jugé apte par la médecine du travail. Savoir lire et comprendre le français.
- Disposer des EPI nécessaires et à minima chaussures de sécurité, gants, casques, protection auditive, vêtements auto-réfléchissants, harnais de sécurité et lunettes.
- Fournir une photocopie de sa carte d'identité (pour le CACES)



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle.
- Apports théoriques.
- Mise en situation pratique.
- Utilisation de supports audiovisuels.
- Remise d'un livret formation.



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- QCM + mise en situation

Barème d'évaluation :

- Epreuve écrite : Obtenir une note moyenne minimale de 70 %
- Epreuve pratique : Obtenir une note moyenne minimale de 70 %
- Barèmes précisés en page 3



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation
- Certificat CACES R486 (si réussite aux tests théoriques et pratiques)
- Taux de réussite : 94 % en 2019, 93 % en 2020, 98 % en 2021 et 100 % en 2022.



Contenu de formation

JOURNEE N°1

LES CONNAISSANCES THEORIQUES

- Statistiques des accidents de travail
- Dispositions réglementaires
- Les partenaires de la prévention et leur rôle
- Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations
- Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle
- Les risques et sanctions liés à la prise de substances
- Que faire en cas d'accident ?
- Les droits, obligations et responsabilités
- Les risques liés à l'utilisation des PEMP
- Prise de poste et fin de poste / Stabilité des PEMP
- Les règles d'utilisation des PEMP
- Les vérifications / Les Equipements de Protection Individuelle
- Les gestes de commandement des appareils de levage / La signalisation

JOURNEE N°2 + MATINEE JOURNEE N°3

- Prise de poste et vérification / Conduite et manœuvres
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

JOURNEE N°3 APRES-MIDI

Le test CACES®, élaboré à partir du référentiel de connaissances et de savoir-faire défini en annexe 2 de la recommandation, est réalisé selon les exigences :

- De la fiche d'évaluation des connaissances théoriques de l'annexe A3/1 de la recommandation,
- De la fiche d'évaluation des savoir-faire pratiques de l'annexe A3/2 de la recommandation, en se référant au barème correspondant à la catégorie de PEMP concernée. L'évaluation des connaissances pratiques doit prendre en compte l'intégralité des opérations décrites dans la fiche d'évaluation.

Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.

La réussite aux épreuves théoriques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
 - Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention :

- D'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test,
 - Et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués,
- Et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

Catégorie B

(Tests pratiques sur les nacelles de type 1 et 3)

Catégorie B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3



Extrait
Recommandation
adoptée par
plusieurs CTN
en octobre 2019

Contact formation

- Lionel DÉLÉRIS – 05 65 75 56 99 – l.deleris@campus12avenue.fr
- Anne JEANJEAN – 05 65 59 59 03 – a.jeanjean@campus12avenue.fr
- Céline LONGUET – 05 65 75 56 77 – c.longuet@campus12avenue.fr
- Amélie MOULY – 05 65 75 56 84 – a.mouly@campus12avenue.fr

Site de Rodez – intra et sur-mesure
Site de Millau – inter, intra et sur-mesure
Site de Rodez – inter
Site de Rodez – intra et sur-mesure



Sous l'égide du Conseil Régional et de l'Agefiph, notre organisme de formation a signé la charte pour l'accueil des personnes en situation de handicap.

EESC BUSINESS CAMPUS 12 - CAMPUS XII^e AVENUE
N° déclaration d'existence : 76 12 01010 12 - **SIRET :** 900 038 167 00012
Siège social : CAMPUS XII^e AVENUE Cité de l'Entreprise et de la Formation
 5 rue de Bruxelles BP 3349 12033 RODEZ Cedex 9
Site de Rodez : 5, rue de Bruxelles - **Site de Millau :** 38 boulevard de l'Ayrolle
Tél : 05 65 77 77 00 **Mail :** fpc@campus12avenue.fr **Web :** www.campus12avenue.fr